Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260327-2026_2703_4-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY

2026_2703_4

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six
Le vendredi 27 mars 2026 à 19 heures 00
Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Conseil Municipal : séance du 27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 15
Convocation et affichage : 23 mars 2026
Présents : Guillaume GRANNEC, Liza HÉRRISSON, Yannick LE NOCHER, Céline DANIBO, Jean-Claude SITRUK, Elodie DECOURCHELLE, Jean-Jacques PEYRE, Nadine OLZSER, Laurent CAHET, Guillaume BRULÉ, GUÉNÉDAL Nolwenn, Pascal FRIBOURG, Marianne DANO, Mathieu BRINDEAU.
Absente excusée : Chloé LEFRANC (donne pouvoir à Guillaume BRULÉ
Secrétaire de séance : Mathieu BRINDEAU

Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Centre de Secours de Grand-Champ

Dans le prolongement des élections municipales et intercommunales, il convient de procéder au renouvellement des délégués représentant la commune au sein du SIVU du CIS de Grand Champ.
Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L.5212-6 et L.5211-7 ;
Vu les statuts de SIVU du CIS de Grand Champ

La commune est membre du SIVU du CIS de Grand Champ. A ce titre, le Conseil municipal doit procéder à l'**élection de deux délégués**. Aucun délégué suppléant n'est admis
L'élection des deux représentants à lieu **par un vote à bulletin secret, au scrutin uninominal et à la majorité absolue.**

Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité, le troisième tour se tient à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.
Liza HÉRISSON et Céline DANIBO sont désignés assesseurs.
Sont candidats : Yannick LE NOCHER et Jean-Claude SITRUK
Le vote donne les résultats suivants :

Nom - Prénom	Voix
Titulaire : Yannick LE NOCHER	15
Titulaire : Jean-Claude SITRUK	15

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :
-D'élire M. Yannick LE NOCHER et M. Jean-Claude SITRUK, comme délégués de la commune au SIVU du CIS de Grand Champ
-Donne pouvoir à Monsieur Le Maire au Maire pour exécuter, la présente décision.

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Le secrétaire de séance
Mathieu BRINDEAU

Fait à BRANDIVY, le 02 AVRIL 2026
Pour copie conforme,

MAIRIE DE BRANDIVY 56390 (MORBIHAN)

Le Maire,
Guillaume GRANNEC

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.